

# Constitution de la demande de validation de jury de thèse

## Ecole Doctorale 184

*Cette demande doit être faite avant* de remplir le formulaire AMU de constitution du jury.

La demande de validation doit être adressée par courrier électronique à l'ED.

La demande sera directement dans le corps du message et non dans un ou plusieurs fichiers attachés.

Un retour sur cette demande est fait dans les 8 jours si la demande est conforme aux attentes ci-dessous. Ce retour pourra soit valider la proposition, soit proposer quelques aménagements. Le présent document permet, dans le respect des textes en vigueur, de préciser les éléments importants que doit respecter la demande pour sa validation par l'ED 184. Ces éléments ont pour objet de s'assurer de la qualité du jury mis en place dans l'intérêt du doctorant et de son laboratoire.

- la demande doit préciser le titre de la thèse, le directeur de thèse et les éventuels co-directeurs. Elle doit comporter un résumé.
- 3 rapporteurs pressentis classés par ordre de préférence. La demande doit expliquer en quelques lignes les raisons des propositions et fournir un lien vers la page web ou une liste de publications de chacun.
  - Les rapporteurs ne doivent pas être en lien trop proche avec les encadrants ni les uns avec les autres. Ceci sous-entend principalement :
    - pas de publications récentes avec l'un des encadrants,
    - ne doivent pas avoir quitté le laboratoire d'un des encadrants récemment,
    - les rapporteurs doivent venir d'institutions différentes.
- le jury complet en précisant si tous les rapporteurs proposés font partie du jury. Il est recommandé que les membres extérieurs du jury viennent d'institutions différentes. Attention, un co-directeur venant d'une autre institution qu'AMU n'est pas considéré comme extérieur. Il est aussi recommandé d'éviter la parité exacte entre locaux et extérieurs afin d'éviter tout problème si un membre extérieur du jury ne peut être présent.
- dans le cas d'une co-tutelle, il appartient au directeur de thèse de vérifier la conformité de la proposition par rapport aux termes de la convention.

Après validation de la proposition de jury par la commission des thèses, le formulaire de demande de soutenance AMU peut-être rempli et transmis à l'ED pour signature.